

Monsieur le Président, mesdames et messieurs, je suis ravi d'avoir l'occasion de rencontrer votre comité si tôt après avoir été investi de mes nouvelles responsabilités. Il me tarde en particulier de pouvoir répondre à vos questions dans quelques minutes. Permettez-moi tout d'abord de vous dire quelques mots au sujet de certains points qui me préoccupent énormément ces derniers temps et qui, j'en suis sûr, ne sont pas étrangers à vos propres intérêts et interrogations.

Il y a deux semaines, à l'occasion du Discours du Trône, le gouvernement a fait connaître les deux volets de son programme pour la nouvelle session : unité et prospérité. Comme je le disais à la Chambre des communes dès le lendemain, ces deux volets sont indissociables. Le désir commun que nous avons d'assurer notre prospérité nous aide à aller au-delà des différends que nous pourrions avoir sur les plans linguistique, racial ou politique.

J'aimerais me pencher aujourd'hui sur le volet du programme touchant la prospérité et, plus précisément, sur le fait confirmé dans la vie canadienne que la prospérité de notre population est fondée sur les échanges commerciaux.

C'est le commerce extérieur qui a édifié notre pays, grâce notamment à nos exportations de poisson ou de fourrures, de bois d'oeuvre ou de blé, d'automobiles ou de services d'ingénierie et de télécommunications. Ce sont les échanges qui ont mis du pain sur nos tables et qui nous ont habillés pendant plus de 300 ans. Les échanges commerciaux nous ont aidé à atteindre le haut niveau de vie et à obtenir la protection sociale dont nous jouissons aujourd'hui et que d'autres nous envient.

Les échanges avec les autres pays du monde doivent être le fondement de notre prospérité au profit des générations à venir. Or, la suppression des obstacles au commerce interprovincial à l'intérieur du Canada est l'une des principales initiatives que nous devons prendre en vue d'en arriver à une nouvelle unité.

De nos jours, le monde entier se livre à des échanges commerciaux. La concurrence est féroce. Nous ne sommes pas responsables de cet état de choses et nous n'y pouvons rien. Sans exportations, nous ne saurions entrer dans la concurrence, et l'incapacité à faire face à la concurrence équivaldrait à un effondrement de notre commerce extérieur. Il nous est impossible de sortir de ce cercle vicieux. Nous ne pouvons échapper à cette réalité.

Il se trouve, toutefois, que les conditions du commerce ont évolué considérablement, car le monde a changé depuis l'époque de Cartier et de Cabot, de Borden ou de King.

Désormais, nous ne pouvons plus compter sur l'abondance de nos richesses naturelles pour maintenir notre niveau de vie. Ni sur